

SÉNAT

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1982.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE (2) CHARGÉE DE PROPOSER
UN TEXTE SUR *le projet de loi sur les prix et les revenus*.

Par M. Michel CHAUTY,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Jean Anciant, *député*, sous le numéro 1025.

(2) *Cette Commission est composée de* : MM. Christian Goux, *député, président* ; Raymond Dumont, *sénateur, vice-président* ; Jean Anciant, *député*, Michel Chauty, *sénateur, rapporteurs*.

Membres titulaires : MM. Roland Carraz, Raymond Douyère, Gilbert Gantier, Jean Natiez, Georges Tranchant, *députés* ; MM. Bernard Barbier, Maurice Blin, Etienne Dailly, André Rabineau, Roger Rinchet, *sénateurs*.

Membres suppléants : MM. Marc Massion, Guy Bêche, Claude Germon, Yves Tavernier, Gérard Bapt, Christian Bergelin, Emmanuel Hamel, *députés* ; MM. Jacques Valade, Jean Colin, Georges Mouly, Bernard Parmantier, Fernand Lefort, Jules Roujon, Francisque Collomb, *sénateurs*.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 962, 966 et in-8° 193.

2^e lecture : 1022.

Sénat : 441, 445, 447, 456, 458 et in-8° 136 (1981-1982).

Politique économique et sociale. — *Bâtiment et travaux publics - Baux - Dividendes - Entreprises - Inflation - Loyers - Politique contractuelle - Prix - Revenus - Salaires - Sécurité sociale - S.M.I.C. - Sociétés civiles et commerciales - Tarifs - Travailleurs indépendants (rémunérations).*

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 8 juillet 1982, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi sur les prix et les revenus.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Jean Anciant, Roland Carraz, Raymond Douyère, Gilbert Gantier, Jean Natiez, Georges Tranchant.

Pour le Sénat :

MM. Michel Chauty, Bernard Barbier, Maurice Blin, Etienne Dailly, Raymond Dumont, André Rabineau, Roger Rinchet.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Marc Massion, Guy Bêche, Claude Germon, Yves Tavernier, Gérard Bapt, Christian Bergelin, Emmanuel Hamel.

Pour le Sénat :

MM. Jacques Valade, Jean Colin, Georges Mouly, Bernard Parmantier, Fernand Lefort, Jules Roujon, Francisque Collomb.

La Commission s'est réunie le 9 juillet 1982 au Palais-Bourbon.

Elle a désigné :

M. Christian Goux en qualité de président, et M. Raymond Dumont en qualité de vice-président.

Ont été nommés rapporteurs respectivement pour le Sénat M. Michel Chauty, et pour l'Assemblée nationale M. Jean Anciant.

A l'issue de l'examen en première lecture, l'ensemble du texte du projet de loi restait en discussion.

Compte tenu des positions de principe adoptées par l'une et l'autre Assemblée, la commission mixte paritaire a constaté qu'elle ne pouvait parvenir à l'adoption d'un texte commun.